

AVIS A LA POPULATION DES BREULEUX

Ordre du jour

**Assemblée communale ordinaire du lundi 27 juin 2022 à 20h00
à la salle de spectacles (cinéma)**

Ordre du jour :

1. Prendre connaissance et accepter les comptes de l'exercice 2021 ainsi que les dépassements budgétaires.
2. Prendre connaissance et approuver les modifications au règlement sur les élections.
3. Discuter et approuver un crédit de fr. 80'000.- pour la reprise de la gestion informatique de la comptabilité et du contrôle des habitants par un nouveau fournisseur ; donner compétence au Conseil communal pour le financement.
4. Voter un crédit de fr. 145'000.- pour la révision du plan d'aménagement local ; donner compétence au Conseil communal pour le financement.
5. Voter un crédit de fr. 25'000.- pour l'élaboration d'un plan d'entretien des plans d'eau situés sur le territoire communal conformément à la Loi cantonale sur la gestion des eaux ; donner compétence au Conseil communal pour le financement.
6. Promesse d'admission au droit de cité communal sollicitée par M. Haikel Chelbi, ressortissant tunisien, domicilié aux Breuleux.
7. Divers.

Le règlement mentionné sous chiffre 2 est déposé publiquement vingt jours avant et vingt jours après l'Assemblée communale au secrétariat où il peut être consulté tout comme sur le site internet www.breuleux.ch

Les éventuelles oppositions seront adressées durant le dépôt public, dûment motivées, au secrétariat communal.

Permanence des conseillers communaux

Les conseillers communaux, rapporteurs des dossiers, sont à votre disposition **lundi 20 juin 2022 de 17h00 à 18h00 au bureau communal**, pour répondre à toutes vos questions au sujet des propositions soumises à l'Assemblée communale du 27 juin 2022.

Fermeture du bureau communal

En raison des vacances estivales du personnel, le bureau communal sera fermé du **lundi 25 juillet au lundi 15 août 2022 y compris**.

La réouverture est prévue le mardi 16 août 2022.

De plus, le guichet communal sera ouvert du lundi 4 juillet au vendredi 22 juillet ainsi que du mardi 16 août au vendredi 19 août aux heures suivantes :

de 10h00 à 12h00

Services externes : vacances estivales

Du 11 juillet au 15 août 2022, les services communaux externes de la commune (voirie, eaux, STEP, etc.) sont atteignables au moyen du numéro suivant : **032.954.14.58**

Personnel communal

En vue de l'entrée en vigueur de la future commune fusionnée, le Conseil communal a nommé M. Stéphane Pahud en tant qu'employé communal polyvalent, pour une durée déterminée, dès le 1^{er} juillet 2022 jusqu'au 31 décembre 2024.

Le Conseil communal a également nommé M. Bastien Chappatte en tant qu'apprenti agent d'exploitation dès le 1^{er} août 2022, pour une durée de trois ans.

Remplissage et vidange de piscines

Les propriétaires de piscine sont priés d'aviser le fontainier, M. Sébastien Hofstetter (079.247.91.81), lorsqu'ils prévoient de procéder au remplissage et à la vidange de leur piscine.

Ceci lui permettra de s'organiser en conséquence puisqu'une alarme l'avertit lorsqu'une consommation anormale d'eau est détectée.

Action pour les familles

L'action pour les familles (parent(s) accompagné(s) de leur(s) enfant(s) jusqu'à 18 ans habitant dans le même ménage) qui leur permet de bénéficier gratuitement et une fois par année d'une offre à choix comprenant les transports publics et l'entrée au zoo de Bâle ou au Musée des transports de Lucerne est désormais en vigueur durant les vacances scolaires et les jours fériés jurassiens.

En vue de la fermeture estivale du bureau communal selon les dates précitées, il est demandé aux familles intéressées de bien vouloir s'annoncer à l'administration communale jusqu'au 20 juillet pour bénéficier de l'offre jusqu'au 15 août 2022.

Ludothèque

Nous rappelons l'existence de la ludothèque des Breuleux qui se trouve dans le bâtiment de l'école primaire, au sous-sol, en face du local de bricolage.

Sous la forme d'abonnements, la ludothèque permet l'emprunt de divers jeux et jouets tant pour l'intérieur que pour l'extérieur.

Pour plus d'informations, Mme Fabienne Donzé-Boillat se tient à disposition au 078.714.18.40 ou veuillez-vous rendre sur le site internet www.breuleux.ch.

Le Conseil communal